DLP 13-3-92019291

Avertissements agricoles ®
ILE DE FRANCE
SPV
ISSN 0767 - 5542

Grandes cultures

BULLETIN N° 695 DU 6 MARS 1992 – ENVOI N° 3

BETTERAVE SUCRIERE

LE POINT SUR LA JAUNISSE

Les dernières années ont été marquées par la présence, parfois très importante comme en 1988, de dette maladie. Passé l'effet de surprise, la jaunisse de la betterave a été bien contrôlée les années suivantes par les méthodes de lutte mises en place.

– ***Epidémiologie de la maladie*** :

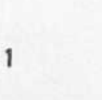
La jaunisse est une maladie virale pouvant être causée par deux virus : le virus de la jaunisse grave (BYV) et le virus de la jaunisse modérée (BMYV). Bien que ces deux virus puissent coexister dans les parcelles attaquées, le virus de la jaunisse modérée est le plus répandu dans notre région. Comme pour toute maladie virale, ces virus ont besoin de vecteurs pour contaminer les plantes : dans le cas de la jaunisse de la betterave, ces vecteurs sont différents pucerons appartenant au moins à cinq espèces différentes :

* *Les pucerons verts* : *Myzus ascalonicus* (puceron vert de l'échalote) , *Macrosiphum euphorbiae* (puceron vert de la pomme de terre), *Acyrthosiphum pisum* (puceron vert du pois), sont des vecteurs possibles du virus, mais c'est *Myzus persicae* (puceron vert du pêcher) qui a le potentiel de transmission le plus important et qui apparait donc le plus dangereux. Ces différents pucerons passent l'hiver sous formes de larves sur une gamme d'hôtes variés (mauvaises herbes, betteraves en silos) et **apportent les virus dans les parcelles** lors des vols précoces de printemps, créant ainsi les **contaminations primaires**.

ATTENTION ! Ces différents pucerons verts vivent en général, sur betterave sucrière sous forme d'individus isolés ou de petites colonies, très difficiles à déceler en particulier à cause de leur couleur, et **peuvent passer inaperçus, surtout sur des plantes au stade cotylédonaire ou 2-4 feuilles. c'est pourtant à ce stade de la culture, qu'ils sont les plus dangereux, les pertes de rendement dues à la jaunisse étant d'autant plus élevées que la jaunisse a été inoculée tôt (jusqu'à 30% de perte de tonnage et baissé de 0,5% à 1% de richesse)**

P5

Ministère de l'Agriculture - D.R.A.F.
Service Régional de la Protection des Végétaux
47, rue Paul Doumer 93100 Montreuil



42 87 76 71

Publication périodique CPPAP n° 536 AD
Imprimerie S.R.P.V.
Directeur Gérant : Myriam HANRION

* ***Le puceron noir*** : il s'agit du puceron noir de la fève *Aphis fabae*. Le puceron passe l'hiver sous forme d'oeufs, en particulier sur fusains; les adultes non porteurs de virus issus de ces oeufs pourront contaminer les betteraves après s'être chargés en virus, par exemple sur des mauvaises herbes. Contrairement aux pucerons verts, son vol est généralement plus tardif et parfois intense (fin mai, juin), et il forme vite de grosses colonies de pucerons aptères dans le coeur des betteraves. Doté d'un assez faible pouvoir de transmission virale; c'est donc l'effet de nombre qui sera responsable de la **dissémination de la maladie de proche en proche** à partir des contaminations primaires créant ainsi des **foyers secondaires** pouvant aller jusqu'à la généralisation de l'attaque.

Les symptômes de jaunisse apparaîtront alors au fur et à mesure que se sont produites les contaminations, en général après un temps de latence d'environ cinq à six semaines (en cas de transmission précoce de virus (1988) les premiers symptômes peuvent apparaître dès mi-juin).

Par ailleurs, on observe très fréquemment la première quinzaine de juillet, sur des cultures recouvrant le sol, des régressions naturelles parfois spectaculaires des populations de pucerons noirs, sous l'effet conjugué des conditions climatiques et des auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes et champignons parasites).

- *<u>Quel est le risque pour 1992</u>* :

Une faible présence de la maladie en fin de campagne 1991 en ILE DE FRANCE et un hiver moyennement rigoureux rendent à ce jour, **le risque jaunisse pour 1992 moyen à faible** : cependant, il convient de rester vigilant, surtout si les conditions printanières s'avéraient favorables à la multiplication et aux vols de pucerons.

- *<u>Les différentes méthodes de lutte</u>* :

Comme les années précédentes, le Service Régional de la Protection des Végétaux d'Ile de France met en place son réseau de surveillance, basé sur les captures de pucerons vecteurs à la tour à succion de Versailles (78) et complété par des observations et comptages bi-hebdomadaires sur des parcelles témoin n'ayant reçu aucune protection insecticide : ce réseau réparti sur l'ensemble de notre région , nous permettra de vous tenir immédiatement informés sur l'évolution des vols et sur les éventuels traitements à réaliser.

Le stade sensibilité de la betterave sucrière à la jaunisse va de la levée de la culture à la couverture du sol par celle-ci, stade en général atteint dans notre région, la seconde quinzaine de juin. Lors de vols de pucerons vecteurs, il faudra donc assurer une protection entre ces deux stades en étant particulièrement vigilant en début de végétation.

Deux stratégies de lutte sont possibles.

* *<u>La protection aphicide au semis</u>* : C'est une technique d'assurance qui peut également permettre une protection contre les insectes du sol ravageurs de la betterave sucrière (blaniule, scutigerelle, tipule, atomaire, taupin). Cette protection peut être réalisée efficacement par l'emploi de micro-granulés en localisation au semis , mais également depuis cette année par un enrobage des semences avec le **GAUCHO** (O,13kg/ha) nouvel insecticide commercialisé par BAYER et contenant 70% d'imidaclopride (ou N TN). Le tableau ci-après présente les spécialités autorisées sur pucerons de la betterave ainsi que leur efficacité sur pucerons et insectes du sol .

SEPCIALITE	MODE D'APPLICATION	PUCERON	BLANIULE	ATOMAIRE	TIPULE	TAUPIN
TEMIK (18kg)	micro-granulés au semis	+++	++	+	+++	+
DACAMOX (15kg)	micro-granulés au semis	+++	++	+	++	+
GAUCHO (0,13kg/u)	enrobage des semences	+++	références insuffisantes dans les essais SPV			
CARBOFURAN (12kg) (1)	micro-granulés au semis	++	+++	+++	+++	++
COUNTER PLUS (10kg)(2)	micro-granulés au semis	+	+++	++	++	+++
MARSHAL FORT (7,5kg)(3)	micro-granulés au semi	+	++	+++	++	+++

+++ = trés bon ++ = bon + = moyen

(1) : Nombreuses spécialités (2) = et autres spécialités à base de terbufos

(3) : et autres spécialités à base de carbosulfan

<u>remarque</u> :

– Sur pucerons, les traitements réalisés au semis doivent éventuellement être suivis d'une ou plusieurs applications foliaires selon le risque et la persistance d'action des insecticides au semis. **Pour Temik Dacamox et Gaucho utilisés à la dose normale, la persistance d'action est de l'ordre de 50 à 70 jours.** En cas de risque élevé, les autres micro granulés ont une persistance d'action insuffisante pour assurer une bonne protection en début de végétation.

– En cas de risque dominant ravageurs souterrains, d'autres micro-granulés peuvent être utilisés efficacement. Oncol (7kg), Carma (12 kg), Deltanet (12 kg), Garvor (10 kg), ces produits étant d'efficacité moyenne sur pucerons . on pourra également utiliser contre les insectes souterrains des traitements en plein avec incorporation au sol.

– Le traitement de semence Force TS n'a aucune action insecticide contre les pucerons mais s'avère très efficace à 12 g/unité contre les insectes souterrains.

– En présence de nématodes, privilégier l'emploi du Témik.

***** ***<u>La protection aphicide foliaire</u>*** : Utilisée seule, cette technique peut s'avérer aussi efficace que l'utilisation de traitements aphicides au semis, **mais exige de pouvoir intervenir rapidement dès réception des avis,** avec renouvellement éventuels à 10 ou 15 jours d'intervalle selon le risque.

Les produits utilisables sont :

- Organophosphorés : Metasystèmox (1,5l/ha), Anthonox (1,5l) et Dipterex MR (1,8l).

- Organophosphorés + pyréthrinoïdes = Mavrik B (0,6l) Déciprime (0,8 l), Décis B (O,5l), Sumiton (1l) et Endure (O,6l).

- Pyréthrinoïdes + Carbamates = Karaté K (1,5l)

- carbamates : Pirimor G (0,5 kg).

On réservera en particulier ce dernier produit pour les derniers traitements effectués à température plus élevée et en présence de nombreux auxiliaires.

Dans la mesure du possible, on veillera également, lors de la réalisation de plusieurs traitements successifs, à alterner les familles chimiques des matières actives des produits utilisés.

IMPORTANT :

En raison de leur faible efficacité sur pucerons verts et de leur non respect de la faune auxiliaire (coccinelles, syrphes...), le Comité d'homologation , sur avis de la commission des produits phytosanitaires, a interdit en octobre 1991, l'utilisation des spécialités à base de DIMETHOATE sur les pucerons de la betterave sucrière.

DEPLIANTS COULEUR

Les 3 dépliants phytosanitaires des cultures du POIS, MAIS et CEREALES ont été expédiés séparément il y a une semaine, ceci afin de vous permettre d'avoir rapidement toutes les informations qu'ils contiennent .

GARDEZ-LES PRECIEUSEMENT : ils sont utiles ....